

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 août 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt et un août à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du treize août deux mille vingt six, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2026BC8-5-38

OBJET : VALIDATION DU SCHÉMA PLURIANNUEL DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 2026-2027

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, DELFARIEL Eric, Madame LAROUSSINIE Francine, RATTO Stéphan, REBEL Stéphane, Madame MAERTEN Marie- Bernard, JULIEN Jean-Yves, Madame BUSCAIL Maryline, BOISSEAU Christophe et LARROSE Patrick.

Absents et excusés :

Messieurs RENAUD Olivier, MERIEL Guy (pouvoir donné à Eric DELFARIEL)

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2026BC8-5-38

OBJET : VALIDATION DU SCHÉMA PLURIANNUEL DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 2026-2027

VU la loi n° 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi désignant les communes comme autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant et prévoit notamment l'élaboration d'un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil sur les territoires concernés ;

VU la délibération n°2024CC5-7-7-148 en date du 20 décembre 2024 portant modification de la définition de l'intérêt communautaire « action sociale d'intérêt communautaire » ;

VU l'arrêté inter préfectoral en date du 30-03-2026 portant modification des statuts de la Communauté de Communes des Deux Rives ;

Dans ce cadre, la Communauté de Communes des Deux Rives a élaboré son Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant pour la période 2026-2027 (ci-joint en annexe).

Ce document vise à garantir une offre d'accueil adaptée aux besoins des familles, à maintenir les services existants et à anticiper les évolutions du territoire.

Les principales orientations sont :

- de maintenir une offre d'accueil de proximité et de qualité,
- d'adapter l'offre aux besoins des familles,
- de soutenir les professionnels de la petite enfance,
- de favoriser l'accès de tous les enfants aux modes d'accueil.

Le Président propose donc :

- d'approuver le Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant 2026-2027,
- de l'autoriser à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- d'approuver le Schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant 2026-2027,

-d'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait à Valence d'Agen, le 21 août 2026
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 24 août 2026

Le secrétaire de séance désigné

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Bruno DOUSSON

Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

01 SEP. 2026

Affiché sur le panneau des annonces légales le

01 SEP. 2026

AR Préfecture

VALIDATION SCHEMA PLURIANNUEL MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT OFFRE ACCUEIL JEUNE ENFANT 2026 2027

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20260821-2026BC8_5_38-DE

Numéro d'acte : 2026BC8_5_38

Date de décision : 21/08/2026

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-5-0-0-0 (Domaines de compétences par thèmes / Politique de la ville-habitat-logement)

Fichier acte : 2026BC8-5-38 VALIDATION SCHEMA
PLURIANNUEL MAINTIEN ET
DEVELOPPEMENT OFFRE ACCUEIL
JEUNE ENFANT 2026 2027.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2026BC8-5-38 - 2026-Schéma pluriannuel
au 17 août 2026.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 01/09/2026 10:13:47

Date de réception de l'AR : 01/09/2026 10:14:21